

Vendôme

LE MAG

À la une

La lutte pour la sauvegarde
de la maternité du Saint-Cœur

Urbanisme

Le PLUiH, une vision
du territoire à long terme

Patrimoine

Le château vient de débiter
sa restauration



DOSSIER

LE 50^e ANNIVERSAIRE

DU JUMELAGE ENTRE

VENDÔME ET GEVELSBERG

4 | RETOUR EN IMAGES

6 | EN BREF

8 | À LA UNE

- La lutte pour la sauvegarde de la maternité du Saint-Cœur
- La porte Saint-Georges accessible à tous
- Le parc Ronsard accueille de nouveau les Vendômois

11 | ACTUALITÉS

- Le guichet unique obtient le renouvellement de sa certification
- L'entretien des cimetières sans produits phytosanitaires

12 | DOSSIER

LE 50^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE VENDÔME ET GEVELSBERG



18 | PORTRAIT

- Didier Petitjean, président du comité de jumelage

19 | AGGLO

- Plus de 1 100 jeunes au forum jobs d'été

20 | URBANISME

- Le PLUiH, une vision du territoire à long terme
- La signature de la convention-cadre Petites villes de demain
- Les travaux du faubourg Chartrain commencent!

22 | PATRIMOINE

- Le château vient de débuter sa restauration

23 | SPORTS

- De nouveaux équipements sportifs extérieurs aux Grands-Prés

24 | AGENDA

- Le programme des animations

26 | TRIBUNES

27 | INFOS PRATIQUES

Chères Vendômoises,
Chers Vendômois



« Cinquante ans, âge où vivent bien des rêves, âge qui est encore, sinon la fleur de l'âge, l'âge des fleurs » écrivait le romancier canadien J-Donat Dufour.

50 ans, c'est aussi l'âge de notre jumelage avec nos amis allemands de Gevelsberg, une amitié qui s'est renforcée tout au long de ces 5 décennies. Et cet anniversaire, nous allons le fêter tous ensemble lors du week-end de l'ascension. Ce n'est pas moins de 400 Gevelsbergeois qui débarqueront dans nos rues pour 2 jours de rencontres, d'échanges, de sports, et d'amitiés. Si aujourd'hui, l'idée du jumelage peut paraître désuète, son rôle dès l'après-guerre n'en fut pas moins considérable tant dans la réconciliation entre 2 peuples amis, mais aussi, et surtout, dans la construction de l'Europe que nous connaissons aujourd'hui. S'il faut rendre hommage aux pères fondateurs de notre Europe, Konrad Adenauer et le Général de Gaulle, il nous faut saluer la mémoire des Vendômois qui ont su trouver la voie de la fraternité pour nous offrir aujourd'hui une amitié sans faille.

Nous sommes les héritiers de ce cadeau et il nous appartient de le transmettre aux prochaines générations, ne pas le faire serait trahir l'esprit qui habitait nos anciens. Alors nous vous donnons rendez-vous les 19 et 20 mai prochain pour un

week-end d'anniversaire ponctué par des déambulations dans la ville et des concerts franco-allemands. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Célébrer un anniversaire c'est bien, mais ce n'est pas une raison pour oublier les grands événements qui ponctueront notre été. Des expositions au Manège Rochambeau ou à la chapelle Saint-Jacques, du 14 juillet à nos guinguettes, du Tour vibration à notre traditionnelle fête de rentrée qui réunit nos associations, l'été sera rythmé. Mais cet été rimera également avec le début des travaux du faubourg Chartrain. Si nous allons vivre quelques mois difficiles, avec les changements de circulation, les chantiers et les fouilles archéologiques, il ne faut y voir là quelques désagréments passagers, ce ne sont que quelques petites contraintes au regard du résultat. Car, demain, le résultat du faubourg rénové outre d'être la continuité de la rue du change, offrira un nouvel espace de déambulation piétonnier où la circulation automobile sera apaisée offrant une plus grande place au déplacement doux et une bien plus grande visibilité pour nos commerces.

N'est-ce pas cela aussi la vie d'une ville qui bouge, dynamique à l'image de tous les Vendômois ?

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent printemps et un bel été.

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Vendôme LE MAG
Éditeur: Ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
41100 Vendôme - 02 54 89 42 00
courrier@catv41.fr

Directeur de la publication: Laurent Brillard
Directeur de la communication: JP Boutaric
Rédacteur en chef: Romain Dalby
Graphisme: Julie Annezo
Crédits photos: Groupe AVEC p.8,
Ville de Gevelsberg p.14
Impression: Imprimerie ISF - 41000 Blois
Tirage: 12 000 exemplaires
Dépôt légal: À parution
ISSN: 1168-4526



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)



↑ Après 2 ans d'absence, les cérémonies de vœux dans les quartiers ont à nouveau pu se dérouler au mois de janvier. Le maire et ses colistiers ont ainsi pu exposer les projets à venir pour la ville de Vendôme et échanger avec les administrés autour de galettes des rois.

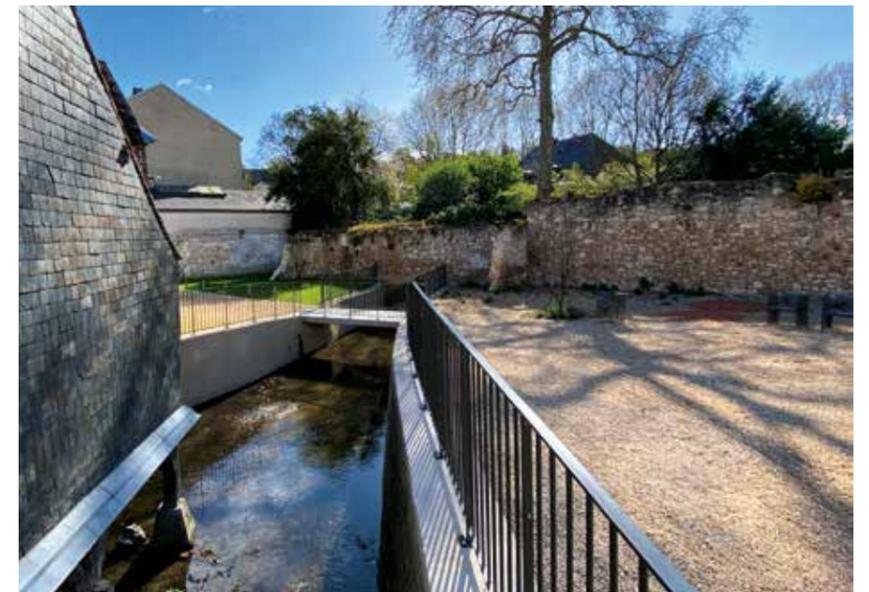
↓ La rénovation thermique et esthétique du gymnase des Grands-Prés est achevée. De construction ancienne et avec une forte déperdition énergétique, le bâtiment de 1 446 m² bénéficiera désormais de l'énergie fournie par le réseau de chaleur.



→ La construction du réseau de chaleur de 583 m linéaire qui alimentera près de 14 000 m² avec une production de 1 650 MWh/an s'est achevée en ce début d'année. Ce système de chauffage alimenté par des énergies renouvelables permettra de réaliser de conséquentes économies financières.



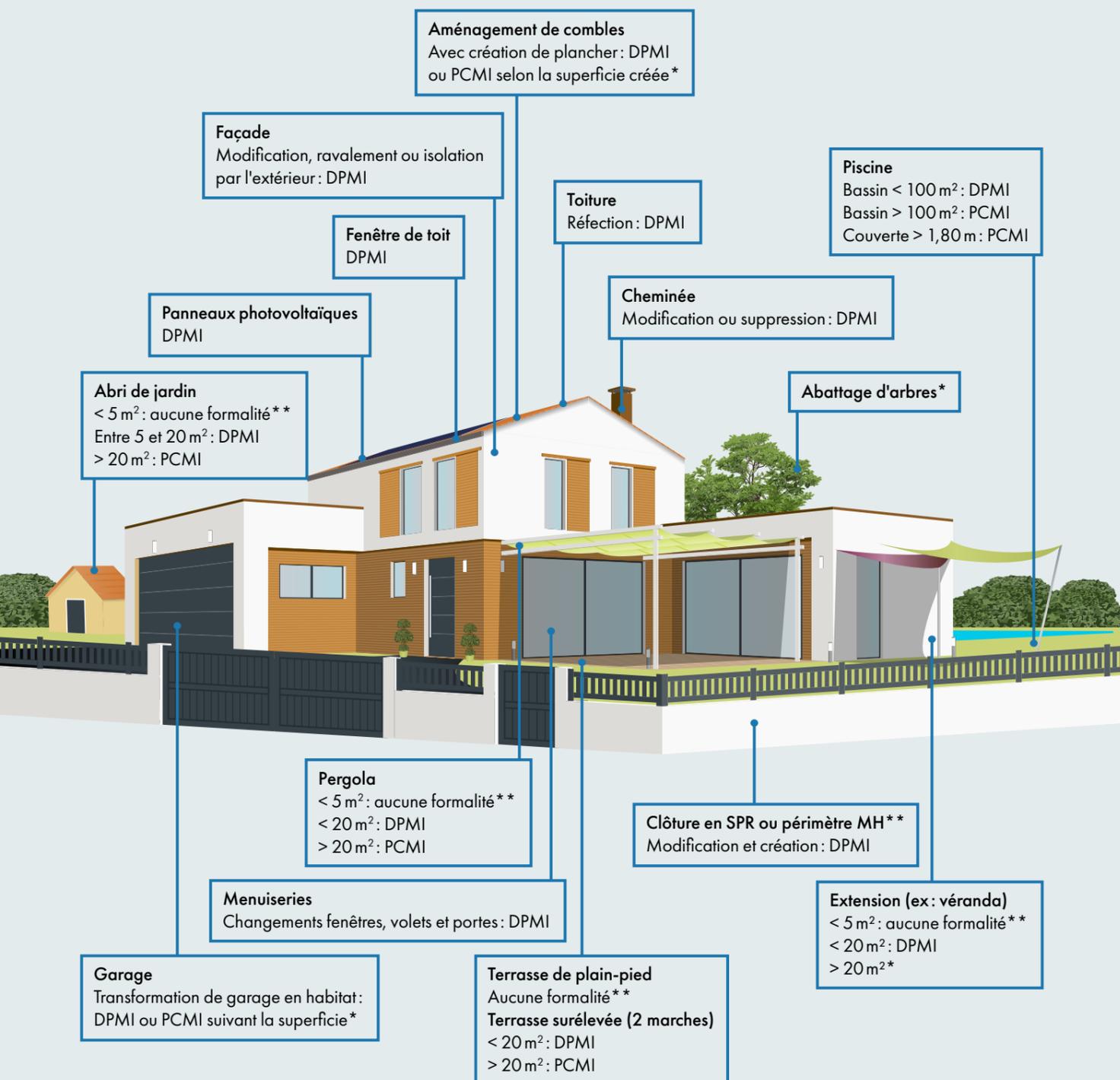
↑ Le Conseil national des villes et villages fleuris a remis, le 14 décembre, lors d'une cérémonie à Paris, le prix du fleurissement printanier à la ville de Vendôme en présence du maire et d'une partie du service des espaces verts.



↑ Les travaux de valorisation de la place Grandin de l'Éprevier viennent de s'achever. Ce lieu, situé derrière la chapelle Saint-Pierre-Lamothe, qui accueille des vestiges de fortifications datant du X^e siècle, offre un tout nouvel espace de détente au cœur de la ville.

← La Candeloro Show Company et ses invités ont ébloui la patinoire de leur talent et de leur bonne humeur pour un spectacle grandiose en clôture d'Abbaye On Ice. Des performances sportives et artistiques qui ont ravi les plus petits comme les plus grands.

QUELLES DÉMARCHES POUR QUELS TRAVAUX SUR VOTRE MAISON À VENDÔME ?



* Pour toutes ces demandes, contactez l'Urbanisme.

** Tous travaux en SPR ou MH doivent être déclarés quelle que soit la superficie et doivent être conformes aux règles du PLU en vigueur consultable sur vendome.eu ou sur le [geoportail de l'urbanisme](http://geoportail.deurbanisme).

Accéder au guichet numérique des autorisations d'urbanisme sur vendome.eu ou appelez le 02 54 89 41 41.

DPMI : Déclaration préalable maison individuelle
PCMI : Permis de construire maison individuelle
PLU : Plan local d'urbanisme
SPR : Site patrimonial remarquable
MH : Monument historique

UNE APPLICATION POUR LES CIMETIÈRES

Vous recherchez la sépulture d'un défunt dans l'un des deux cimetières de Vendôme ?

Pour localiser en ligne la concession d'un proche deux possibilités s'offrent désormais à vous :

- Rendez-vous sur le nouveau site accessible depuis vendome.eu/pratique/cimetieres. Vous y trouverez aussi les tarifs appliqués pour l'achat ou le renouvellement d'une concession ou de case de columbarium ainsi que le règlement des cimetières ;
- À l'entrée des cimetières, un QR code affiché sur les nouveaux panneaux d'informations et les plans, vous permettra de retrouver le site sur votre smartphone.



DES PRODUITS LABELLISÉS ET LOCAUX À LA CUISINE CENTRALE

Depuis 2019, conformément à la loi Egalim, Agnès McGillivray, maire-adjointe déléguée à l'alimentation, travaille à l'évolution des pratiques de la cuisine centrale pour une alimentation saine et durable pour tous.

Après la mise en place d'un repas végétarien hebdomadaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats ont été repensés pour inclure plus de produits labellisés et locaux. Pour y parvenir, le coût des denrées a augmenté de 35 % en passant de 520 000 euros en 2021 à 700 000 euros en 2023. En dépit de l'exceptionnelle inflation sur les produits alimentaires (plus de 30 %), les menus ont été élaborés avec 19 % de produits labellisés en 2022 contre 3 % en 2021 et plus de 20 % des achats ont été réalisés auprès de partenaires locaux. En 2023, l'accent sera mis sur les produits issus de l'agriculture biologique, l'objectif est que ce label représente 15 à 20 % des dépenses et permette ainsi la transition vers une alimentation durable et de qualité.



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS DE 4 LOGEMENTS OU PLUS

Pour que vous soyez dans le plan de déploiement de la fibre sur Vendôme, nous vous rappelons que les gestionnaires de copropriétés doivent signer une convention d'immeuble avec XpFibre, déployeur sur Vendôme.

Cette démarche de conventionnement est indispensable pour permettre à XpFibre d'équiper les résidences. Vous trouverez, ci-dessous, le lien vers le site vous permettant de télécharger le modèle de convention : xpfibre.com/copropriete-syndic



UNE SOLUTION DE PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE !

Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous pour faire son titre d'identité s'allongent. Il faut compter environ 6 mois. Sans compter le nombre de rendez-vous non honorés qui pénalisent les usagers ayant un réel besoin. En 2022, pas moins de 529 rendez-vous ont été pris sans pour autant être honorés !

Afin d'optimiser les créneaux proposés, le guichet unique accompagné du maire-adjoint, délégué aux affaires administratives, Tural Keskiner, ont décidé de souscrire à une solution de prise de rendez-vous en ligne. Cette solution permettra aux usagers de recevoir un rappel de leur rendez-vous avec la possibilité de l'annuler afin de libérer un créneau. La prise de rendez-vous pourra donc se faire :

- Sur rendezvouspasseport.ants.gouv.fr ;

- Par téléphone au 02 54 89 42 00 ;

- Le site de la ville de Vendôme à compter de cet été ;

Pour faciliter l'instruction de votre dossier, assurez-vous de sa complétude et faites votre pré-demande sur le site passeport.ants.gouv.fr ou via les services du P@nda (situé à la mairie annexe).

LA LUTTE POUR LA SAUVEGARDE DE LA MATERNITÉ DU SAINT-CŒUR

Depuis le début d'année, la maternité de la clinique du Saint-Cœur située rue Honoré de Balzac en centre-ville est menacée de fermeture, la faute à une pénurie chronique de gynécologues et de sages-femmes notamment. Laurent Brillard et tous les acteurs concernés par ce dossier se mobilisent pour apporter des solutions à l'établissement avec l'aide d'Yves Jégo, directeur général du groupe Avec. La maternité étant au cœur du projet de pôle unique de santé, en lien avec le Centre hospitalier de Vendôme, sa survie est primordiale, d'autant que la présence de ce type d'établissement de santé peut inciter les jeunes couples à s'installer sur le territoire.



Des fermetures hebdomadaires

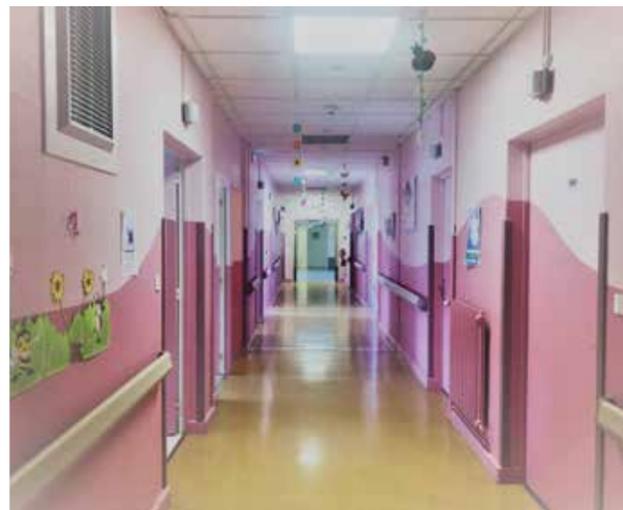
Avec 545 accouchements pour l'année 2022, elle est l'une des 3 principales maternités du Loir-et-Cher. Structurée sur le modèle des urgences, la maternité est contrainte de respecter un quota de praticiens, avec 2 gynécologues pour se partager les gardes et 2 sages-femmes et auxiliaires puéricultrices pour les services de jour et de nuit. En raison de ce manque de personnels, au mois de mars, l'établissement a fermé ses portes pendant une

semaine. Une situation qui sera sans doute répétée ces prochains mois. Un accord avec la polyclinique de Blois permet toutefois une continuité de prise en charge des patientes malgré les fermetures temporaires.

Du renfort pour la maternité

Le 10 février 2023, une réunion a eu lieu à Vendôme avec les responsables politiques

locaux et départementaux, la présidente du conseil de surveillance de l'hôpital, les dirigeants d'établissements hospitaliers public et privé, des médecins, etc. La mobilisation est intense pour sauver la maternité de la clinique du Saint-Cœur. La mobilisation des élus pour conserver ce service de proximité essentiel à porté ses fruits : c'est ainsi que 2 gynécologues-obstétriciens viennent de poser leurs valises à Vendôme. Le docteur Wael El Guindi, à plein temps, et le docteur Sandrace Keuko Kalawe, qui lui interviendra 10 jours par mois. Une très bonne nouvelle pour la population vendômoise.



LA PORTE SAINT-GEORGES ACCESSIBLE À TOUS

Après plusieurs mois de travaux de reconfiguration, l'emblématique porte Saint-Georges est à nouveau disponible pour accueillir les cérémonies de mariage et les réceptions solennelles. Ce monument historique de la ville, lieu de rassemblement et maison des Vendômois, est un morceau d'histoire unique qui doit être préservé. Construite entre le XIV^e et le XV^e siècle, elle est la seule porte subsistante des quatre anciennes et principales portes fortifiées de Vendôme (classée monument historique depuis 1862). En partie détruite lors des bombardements du 15 juin 1940, elle fut restaurée dès 1954 et agrandie en 1956 par l'architecte André Marganne, pour accueillir le public dès 1959. C'est cette extension qui a fait l'objet d'une profonde réfection.

La création d'un nouvel espace

Portée par Alia Hammoudi, déléguée à l'accessibilité et à l'inclusion, la principale nouveauté concerne la mise en place d'un élévateur pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) desservant les 2 étages du bâtiment. Il nécessitait également un besoin général de restauration avec : la réfection de l'électricité, de la plomberie et des sanitaires et la modernisation des sols, murs et plafonds. Le rez-de-chaussée, mal exploité jusqu'alors et désormais transformé en un espace clos, pourra servir de lieu d'attente pour les cérémonies. Les arcades à l'air libre ont été pourvues de cloisons vitrées, menuiseries en acier thermolaquées (pour une grande durabilité dans le temps)



et réalisées par un menuisier local, pour devenir un espace plus chaleureux. Des compléments de corniches en pierre ont été ajoutés sur les piliers et le nouveau revêtement au sol en pierre (Chamesson clair) a été fourni par la carrière Baglan (Loir-et-Cher). La plupart de ces opérations ont été menées en régie. Ce vaste plan de rénovation est porté par la ville pour un montant de 216 000 euros TTC, subventionné par l'État à hauteur de 50 000 euros, et engagé dans l'Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) dans le cadre de la rénovation d'un Établissement recevant du public (ERP). Une mise en valeur du patrimoine local soumis aux affres du temps et à l'évolution nécessaire des normes d'accessibilité.

LE PARC RONSARD ACCUEILLE DE NOUVEAU LES VENDÔMOIS

Depuis le 3 mars, les Vendômois sont à nouveau invités à traverser le parc Ronsard avec la circulation le long du Loir de la rue du Change à la rue Poterie et depuis le 7 avril avec l'ouverture complète du parc hors pelouses. Les entreprises sélectionnées, Pigeon TP en tête, ont laissé la place aux usagers et les plantations sont achevées. Les feuillages vont s'épanouir dans les prochaines semaines et les premières floraisons apparaîtront vers la mi-mai. La météo peu capricieuse a énormément aidé à la réussite du chantier. L'automne sec a favorisé les terrassements et la fin d'hiver tout aussi sèche a facilité la création des nivellements finaux et de l'engazonnement, qui, avec le soutien de la pluie a rapidement pris possession des lieux. Les pelouses venant d'être semées et

les terres fraîchement remuées, leur accès sera limité pour les prochains mois. La compréhension et la civilité des Vendômois seront nécessaires afin de ne pas les utiliser jusqu'à ce qu'elles soient assez robustes pour résister au piétinement.

Une nouvelle aire de jeux

Le parc s'est également vu doté d'un tout nouvel espace de jeu pour les enfants avec des fonctionnalités supérieures à celles du précédent modèle. La structure provient du même fabricant, réputé pour la robustesse de ses conceptions. Autre point à noter, la

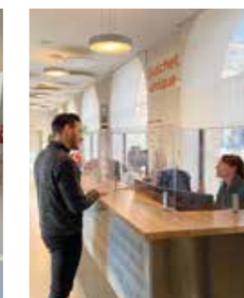
surface de jeu a été sortie de l'axe de vue majeur sur le château pour être réimplantée dans une alcôve végétale préexistante et soigneusement conservée. Les massifs arbustifs de symphorines ont été supprimés et permettront aux parents de garder un œil sans obstacle sur les petits pour plus de sécurité. Les teintes plus nuancées de la structure permettront aussi une meilleure intégration paysagère dans le nouveau parc. Petits et grands peuvent à nouveau profiter de ces quelques 6 700 m² de nature en plein centre-ville en attendant l'ouverture complète du site qui pourrait ne pas avoir lieu avant le milieu de l'été en fonction des conditions météorologiques. L'inauguration du parc est prévue pour le mois de juin.



LE GUICHET UNIQUE OBTIENT LE RENOUVELLEMENT DE SA CERTIFICATION

La certification ISO 9001 version 2015 du guichet unique est renouvelée pour 3 ans à la suite de l'audit réalisé en décembre 2022 par l'Association française de normalisation (AFNOR). Les agents du guichet unique ont échangé sur les outils de travail utilisés et plus spécifiquement ceux en charge du paramétrage-facturation, qui via le téléphone et la messagerie de l'espace famille répondent en continu aux questions des usagers. Un travail sur l'amélioration des fonctionnalités visant à faciliter la navigation sur l'espace famille reste le fil conducteur sachant que suite à l'enquête de satisfaction menée en 2022 : 82,3 % des usagers sont satisfaits à très satisfaits de l'outil, tandis que 100 % des usagers qui ont répondu à l'enquête physique sont satisfaits des modalités d'accueil en guichet. La démarche de certification permet de reconnaître aussi le travail mené par chacune des directions support de la collectivité pour le bon fonctionnement du guichet unique. Le nouveau certificat sera remis officiellement au guichet unique le 5 mai 2023 à la ville de Vendôme.

Pour accéder au guichet unique :
Hôtel de ville et de communauté, parc Ronsard
Mairie annexe, 42 ter avenue Jean Moulin
Téléphonez au : 02 54 89 42 00
Adressez un mail à : guichetunique@catv.41.fr



L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES SANS PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'usage des produits phytosanitaires est interdit comme l'expliquent les nouveaux panneaux mis en place à l'entrée des cimetières du Clos et de la Tuilerie. Aussi de nouvelles techniques de désherbage manuel et thermique sont utilisées. Les agents sont amenés à passer très régulièrement dans les allées pour enlever avec des outils mécaniques les pousses récurrentes. Dans les grandes allées, il n'est pas rare d'apercevoir un désherbeur attelé derrière un tracteur tandis que dans les allées secondaires, la houe bien plus adaptée et un produit bio-contrôle sont utilisés. L'entretien des sépultures reste à la charge des familles. L'intervention des agents est dépendante de la météo : un printemps humide favorisera la repousse tandis qu'un été sec empêchera les allées de verdoyer. Ils s'emploient avant tout à enlever les herbes qui poussent en hauteur pour maintenir l'aspect accueillant des lieux. La participation de chacun reste importante notamment en enlevant tout pot de fleur qui générerait l'entretien des allées !

LE 50^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE VENDÔME ET GEVELSBERG

Les années passent, l'amitié demeure ! Les premiers jumelages sont nés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sous l'impulsion des maires convaincus que l'amitié entre les citoyens serait la première étape de la construction d'une Europe stable et pacifique. C'est au fil des années que les citoyens allemands et français ont appris à tisser des amitiés fortes et à faire preuve de solidarité.

Ainsi, depuis plus de 50 ans, la ville de Vendôme développe des relations privilégiées d'échanges et de coopération avec la ville de Gevelsberg (33 000 habitants) à l'ouest de l'Allemagne, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, dans l'arrondissement d'Ennepe-Ruhr. Un jumelage est toujours porteur de sens, riche de deux identités distinctes, le partage en est le cœur et il est de tradition pour les villes jumelles de recevoir la délégation partenaire tous les 10 ans lors d'un événement unique. C'est pour cela que le cœur de ville sera investi les 19 et 20 mai par des animations dans l'espace public dans une ambiance festive et conviviale afin de célébrer la fraternité entre nos deux villes. Car malgré les 710 km qui les séparent, Vendôme et Gevelsberg ont développé des liens d'amitié profonds, impliquant les citoyens et permettant la réalisation de nombreux projets dans des domaines très variés. Ce rendez-vous sera aussi l'occasion pour les jeunes de se rencontrer, de nouer des relations amicales durables, de mieux percevoir leurs points communs et d'impulser une nouvelle relation avec nos voisins.



↑ Échange entre Claus Jacobi (Bürgermeister de Gevelsberg), Laurent Brillard et Michèle Corvaisier lors d'une visite chez nos homologues allemands en octobre 2022

Tisser des liens entre les jeunes

Il existe de nombreuses manières de faire participer les jeunes aux activités d'un jumelage. Les échanges entre élèves constituent le plus souvent l'un des moments fondateurs car ils incluent non seulement les jeunes, mais aussi leur entourage, les enseignants, le personnel de l'école ainsi que le comité de jumelage. Chaque année, de jeunes Vendômois partent à Gevelsberg pour effectuer un stage de plusieurs semaines ou plusieurs mois et inversement. Ces stages peuvent se réaliser à la demande de leur établissement scolaire ou à leur propre initiative pour bénéficier d'une première expérience du monde du travail en Allemagne. Le comité de jumelage conjointement avec les mairies de Vendôme et de Gevelsberg se mettent alors à la recherche d'entreprises correspondant aux vœux des jeunes et à leur famille d'accueil qui va les recevoir à titre gracieux. C'est ainsi que nombre de jeunes Vendômois sont partis pour plusieurs semaines à Gevelsberg. Pour ancrer les liens d'amitié dans l'avenir, Vendôme mise avant tout sur la jeunesse.

Une amitié sans frontières

Dès 1973, un groupe de « Feuerwehr » venu d'Allemagne participait à la traditionnelle Sainte-Barbe (sainte patronne des sapeurs-pompiers). D'abord chaque année en aller et retour, l'anniversaire est fêté à tour de rôle dans l'une des deux villes puis à partir de 1978 seulement tous les 5 ans pour des raisons financières. Aussi les sapeurs-pompiers de Vendôme, anciens, actifs et Jeunes sapeurs-pompiers (JSP), participent à Gevelsberg à la traditionnelle « Kirmes » toujours organisée sur le dernier week-end de juin. Ils participent également aux manifestations particulières comme par exemple, le rassemblement annuel du printemps, les anniversaires divers, dont celui de la ville qui est relativement nouvelle puisque le 125^e anniversaire a eu lieu début juin 2011.



Un jumelage fondé sur des liens d'amitiés solides peut aussi être un cadre idéal pour développer des coopérations techniques et des nouvelles pratiques, par exemple la création des Jeunes sapeurs-pompiers de Gevelsberg a été inspirée de la formation française. 50 ans plus tard, pour célébrer cette entente, les diverses sections et leurs matériels se réuniront ensemble pour une parade à travers la ville le samedi après-midi après avoir effectué, le matin, des manœuvres communes autour du Minotaure.



Le programme des festivités

Retrouvez ici le détail de toutes les animations du week-end.

Vendredi 19 mai

Marche culturelle et gourmande sur le coteau sud de Vendôme (3 départs) / 9 h, 9 h 30 et 10 h

Départ parvis Rochambeau (circuit court : descente rampe du château / circuit long : 3,4 km)
Associations March'Nord, Cap rando et association Saint-Bienheure
Arrivée marché couvert

Inauguration exposition 50^e Jumelage / 10 h 30

Prestation de la soprano Anne-Aurore Cochet
Accompagnée au piano de Bernadette Burgos
Exposition ouverte du 13 au 21 mai de 10 h à 19 h, les week-ends et de 14 h à 19 h, en semaine
Chapelle Saint-Jacques

Marché de producteurs et dégustations / 11 h – 18 h

Stands de producteurs
Stands d'information et vente
Parvis Rochambeau

Animation musicale au marché / 11 h – 12 h 30

Groupe Cluster ensemble
Programmation Figures Libres
Place Saint-Martin

Compétition de judo / 14 h – 17 h 30

USV Judo et club de Gevelsberg
Dojo des Grands-Prés

Balade en canoë et visite du château de Rochambeau / 14 h

Sur inscription : jumelage@catv41.fr
Départ Naveil
Visite par les Amis de Rochambeau
Arrivée à Rochambeau

Départ des voitures anciennes vers le château de Rochambeau / 15 h 30

Club Roue libre de Vendôme, clubs de Blois et Danzé
Puis exposition parvis Rochambeau

Fanfare temps musical / 17 h

Groupe Suck Da Head
Programmation Figures Libres
Déambulation rue du Change et place Saint-Martin

Bal populaire / 20 h

Place Saint-Martin



Samedi 20 mai

Réunion solennelle du jumelage / 9 h

Délégations officielles et présidents d'associations
Devoir de mémoire et Message de paix
Le Minotaure (3^e Volume)

Chant choral « L'Ode à la joie » / 11 h

Parvis du Minotaure

Dévoilement de la plaque de la Pente des Petits Jardins / 11 h 15

Parking Place de la Liberté

Démonstration des pompiers de Vendôme et de Gevelsberg / 11 h 30

Parvis du Minotaure

Fête du jeu / 13 h 30 – 19 h

Animations, jeux, village d'enfants, escape game
Explo'radio, jeux en bois, jeux vidéos
Représentation école de musique / 14 h 30
Organisé par la direction Enfance Jeunesse
Parc Ronsard

Atelier citoyen : la mobilité des jeunes et la langue allemande / 14 h – 15 h 30

Éducation nationale, Rotary club, comité de jumelage
Le Minotaure

Atelier citoyen : intégration - insertion / 14 h – 15 h 30

Visite de la Régie de quartiers
52-54 rue de Courtiras

Compétition de natation / 14 h 30 – 18 h

USV natation et Wasserfreunde Gevelsberg
Organisée par la direction des Sports
Centre aquatique des Grands-Prés

Entrée libre et gratuite du centre aquatique / 14 h 30 – 19 h

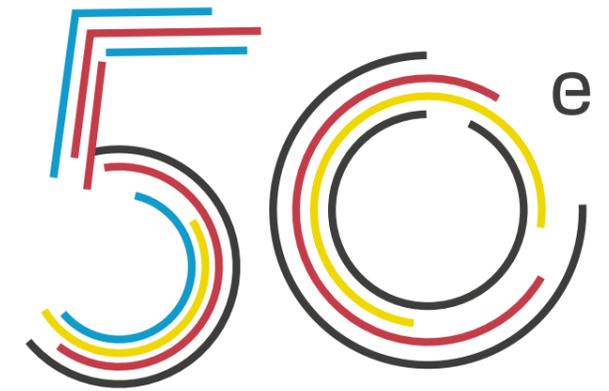
Centre aquatique des Grands-Prés

Intermède théâtral historique / 14 h 30 et 16 h 30

« Un mariage historique au XI^e siècle entre la France et le Saint-Empire romain germanique »
Organisé par le Rotaract
Parvis Rochambeau / 14 h 30
Chapelle Saint-Jacques / 16 h 30

Parade des sapeurs-pompiers / 15 h 30

Départ parvis Rochambeau
Déambulation en centre-ville
Accompagnée par l'Harmonie municipale
Arrivée parc Ronsard



Ouverture de la guinguette musicale / 16 h

Spectacle de danse folklorique
Par l'association La Gouline
Parvis Rochambeau

Atelier citoyen : consommer local / 16 h 30 – 17 h 30

Syndicat mixte du Pays Vendômois
Le Minotaure

Atelier citoyen : environnement et développement durable / 16 h 30 – 17 h 30

Le Minotaure

Fanfare à roller / 16 h 30

Musiciens et danseurs du Roller Brass Band
Programmation Figures Libres
Déambulation en centre-ville

Concerts / 18 h

Quarter Past Friday / 18 h - 19 h
Concert Kerosen / 19 h – 20 h 30
Concert O'Reilly / 21 h – 22 h 30
Parvis Rochambeau

Ouverture de la restauration et de la buvette / 18 h 30

Parvis Rochambeau

50^e à la folie / 22 h

Ningissa Makuta Band / 22 h 10 – 23 h
Danse Machine Volume / 23 h 20 – 0 h 10
Guinguette tropicale (DJ Coco et Koko)
+ mix Appel d'air / 0 h 20 – 4 h
Programmation Figures Libres
Le Minotaure (3^e Volume)

Les temps forts

Voici une sélection parmi les animations du week-end.

Une balade dégustative

Une marche culturelle et gourmande est organisée le vendredi matin sur le coteau sud de Vendôme par les associations March'Nord et Cap rando. Des dégustations seront proposés en cours de parcours. Le départ aura lieu sur le parvis Rochambeau et l'arrivée au château de Vendôme.



Au fil du Loir

Une balade en canoë au départ de Naveil rejoindra le château de Rochambeau et proposera d'effectuer une visite exceptionnelle de ce monument privé non ouvert au public. Des voitures anciennes effectueront également ce trajet le vendredi après-midi. Vous pourrez les admirer à leur retour sur le parvis Rochambeau...



L'Ode à la joie

Pour marquer la solennité de l'anniversaire des 50 ans du jumelage, une chorale plurielle reprendra « L'Ode à la joie » (hymne européen). Elle sera composée de la chorale Vox Pop de Maïanna Rosier, de la chorale de la Clé des champs et de la chorale de l'Accueil des villes françaises (AVF). Assurément un moment magique pour toutes les personnes présentes.



Jusqu'au bout de la nuit

Toute la journée du samedi, des concerts gratuits se succéderont à commencer par une fanfare de cuivres en centre-ville, des groupes de musique sur le parvis Rochambeau et enfin une soirée ou plutôt une nuit du 50^e organisée par l'association Figures libres jusqu'à 4 h du matin au 3^e Volume du Minotaure.



↑ Dévoilement d'une entrée de ville en présence de Robert Lasneau (ancien maire de Vendôme) et d'Helmut vom Schemm (ancien Bürgermeister de Gevelsberg)

Construire l'avenir ensemble

Dans une Europe en crise, menacée par la guerre, les jumelages favorisent la connaissance mutuelle, le dialogue et renforcent le respect de la diversité. Ils peuvent aussi offrir un cadre de travail sur de nombreuses questions comme le développement durable, la coopération économique ou encore le dialogue pour la paix. En France, près de 90 % des agglomérations françaises de plus de 10 000 habitants sont jumelées et 2 281 jumelages, sur les 6 776, sont passés avec des villes allemandes, soit plus d'un tiers, ce qui fait de l'Allemagne, notre meilleur allié pour envisager l'avenir. Les valeurs incarnées par les jumelages, comme l'amitié et la compréhension entre les peuples, ne peuvent prendre corps qu'avec un double engagement : celui des autorités locales et celui des citoyens. Malgré une situation pérenne des jumelages, qui sont ancrés à la fois dans la politique et dans la société, les comités doivent aussi faire face à un renouvellement des générations. En favorisant leur mobilité et en organisant des animations pour les jeunes, le jumelage les intègre au processus de construction et leur permettent ainsi de se mobiliser. Les grandes amitiés de demain se construisent aujourd'hui ! Symbole de paix et de réconciliation des peuples, le jumelage doit perdurer. Grâce à l'implication de tous : élus, bénévoles, associations, écoles, commerçants et entreprises, clubs sportifs et culturels et Vendômois, ce week-end sera une formidable fête ! Ce 50^e anniversaire est un élan pour de nouvelles relations, pour construire ensemble un avenir toujours plus riche en découvertes et en amitié.



Le mot de...

Michèle Corvaisier

Maire-adjointe déléguée à la politique événementielle et aux relations internationales

« Toute l'équipe municipale ainsi que tout le Vendômois se réjouissent d'accueillir nos amis allemands de Gevelsberg pour célébrer ce 50^e anniversaire. Cette anniversaire est le symbole de 50 ans d'amitiés, 50 ans de découvertes réciproques, 50 ans d'échanges culturels et sportifs, 50 ans d'échanges scolaires. Les 19 et 20 mai, Vendôme sera aux couleurs de Gevelsberg. Nous vous invitons tous à célébrer cet événement festif tout au long de ces deux journées. »

DIDIER PETITJEAN



Président du comité de jumelage

Né en 1953 à Orléans, il a notamment suivi des études secondaires à l'École Européenne de Mol (province d'Anvers en Belgique). Rentré en France, le bac en poche, il a fait carrière dans l'Armée de l'Air. C'est pour des raisons familiales et par amour de Vendôme, qu'il décidera de s'y installer définitivement.

Depuis combien de temps êtes-vous président du comité de jumelage ?

D.P. - J'ai été élu président du Comité de jumelage le 29 mars 2019 prenant ainsi la succession d'Anne-Marie Lubineau en tant que 4^e président. C'est pour moi un grand honneur.

Quel est votre rôle au sein de celui-ci ? Quelles sont vos missions ?

D.P. - La raison d'être d'un jumelage inter-frontalier est avant tout de tisser des liens d'amitié durable entre différents pays. J'ai pour mission d'assurer ce but à travers divers rapprochements de toute nature avec Gevelsberg. Que ce soient pour des partages culturels, artisanaux, associatifs, ou bien pour aider nos jeunes générations à communiquer via des stages, via des activités sportives, ou pour les encourager à établir des dialogues avec divers correspondants et enfin pour la promulgation de la langue allemande. Ce sont autant de facettes qui caractérisent ma raison d'être afin de pouvoir démontrer qu'il est toujours possible de vivre en paix et en harmonie malgré nos différences.

Qu'est-ce qui vous motive à être bénévole ?

D.P. - Le bénévolat est avant tout un don de soi envers les autres et la collectivité. Quoi de mieux que d'investir son savoir-faire pour le bien-être communautaire en apportant son aide et en donnant de son temps à la vie associative. C'est un enrichissement à la fois personnel, relationnel et une bonne façon de ne pas s'enfoncer dans l'isolement en gardant cette ouverture d'esprit et en restant actif.

Quel est votre plus beau souvenir au sein du comité ?

D.P. - Le Comité de jumelage a été invité à Gevelsberg en mai 2019 pour le 15^e anniversaire de jumelage entre Gevelsberg et Butera (Italie). Élu président depuis à peine deux mois à ce moment là, j'ai eu l'honneur de prendre la parole pour la première fois. J'ai pu ainsi retrouver cet esprit de « cohésion européenne » que j'avais connu dans mon adolescence en m'exprimant tantôt en allemand, tantôt en italien ou en français afin de communiquer mon enthousiasme à travers cette ambiance et cette communion pluriculturelle.

|| Je souhaite que cet événement soit un exemple et qu'il devienne un message de paix et de pardon. ||

Qu'attendez-vous pour ce 50^e anniversaire du jumelage ?

D.P. - Le cinquantenaire du jumelage entre Vendôme et Gevelsberg ne se résume pas seulement à une réunion festive. C'est avant tout un symbole d'unité, de fraternité entre différentes cultures de notre Communauté européenne. Je souhaite que cet événement soit un exemple et qu'il devienne un message de paix et de pardon. En effet, il est toujours possible d'entretenir des relations amicales et s'il y a des problèmes, alors... il y a aussi des solutions pour ne pas entraver ces relations. J'espère ardemment que tous ceux qui y participeront feront de leur mieux pour le faire savoir, en employant tous les moyens de communications dont-ils disposent, afin d'interpeller la conscience des hommes au-delà des frontières, les plus lointaines soient-elles. ■

PLUS DE 1 100 JEUNES AU FORUM JOBS D'ÉTÉ

Avec 700 participants en 2022, le retour du forum jobs d'été après 10 ans d'absence avait été un succès. Pas question donc pour Territoires vendômois et ses partenaires d'hésiter pour organiser à nouveau l'événement en 2023 et c'est dès l'automne que les directions Enfance jeunesse et Développement économique de la communauté d'agglomération, Pôle Emploi, la Mission locale et le Bureau information Jeunesse de Loir-et-Cher (BIJ41) ont lancé la préparation de la deuxième édition de la manifestation, fixée au samedi 11 mars 2023. Au programme, la même ambition, faire se rencontrer les recruteurs et les jeunes du territoire, mais aussi des évolutions, avec une journée plus longue (7 h d'ouverture au lieu de 5 h en 2021) et des espaces dédiés plus attractifs pour les entreprises, mais aussi pour la ville de Vendôme et Territoires vendômois. Le premier défi à relever était de faire adhérer les entreprises, les acteurs publics, les associations, les agences d'intérim pour déposer leurs offres et d'être présents le jour de la manifestation. Dans un contexte de tension sur le marché de l'emploi, la mobilisation des partenaires de la manifestation a été payante. 53 recruteurs étaient présents pour proposer 580 offres d'emploi uniquement dans le bassin de vie de Vendôme. S'y ajoutaient les offres proposées dans les autres forums Jobs d'été du département (Blois, Vineuil, Veuzain, Contres) pour porter à 1 000 le nombre d'opportunités d'emploi. Les jeunes ne s'y sont pas trompés et ont fréquenté encore plus massivement la manifestation avec 250 jeunes déjà sur site dès la première demi-heure d'ouverture et au total une fréquentation de 1 100 jeunes qui ont permis aux recruteurs de trouver les candidats idéaux et de repartir avec le plein de CV exploitables au-delà de la seule période de l'été. Le forum 2024 se prépare d'ores et déjà et confortera l'importance de l'événement comme lien entre les entreprises et les jeunes, puisque que comme à Blois cette année, l'événement proposera des jobs d'été, mais aussi nouveauté, des offres d'apprentissage.



LE PLUiH, UNE VISION DU TERRITOIRE À LONG TERME



Souvent évoqué dans les publications de la ville, il est cependant toujours nécessaire de le rappeler : le PLUiH est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle de l'intercommunalité qui définit le projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10-15 prochaines années. Au cours de toutes les étapes du projet, les habitants de l'agglomération sont régulièrement informés. C'est pour cela qu'une exposition itinérante était présente du 6 au 17 février à l'hôtel de Ville et de communauté et du 27 au 10 mars à la médiathèque du Parc Ronsard. Elle permettait d'informer les habitants sur la démarche en cours et présentait le territoire avec ses forces et ses faiblesses. Pour aller au contact de la population, une estafette surnommée La Cittamachina a sillonné le territoire et fait escale à Vendôme lors du marché hebdomadaire en centre-ville le 17 mars dernier. Le bureau d'étude en charge de

la conception du PLUiH a répondu aux questions des habitants et a permis à certains de participer au projet à travers plusieurs fiches thématiques à compléter. Vous souhaitez également participer au projet ? Prenez note que la prochaine réunion publique se déroulera le 30 mai à 18 h 30 au Minotaure. L'étape suivante sera la formalisation de règles d'utilisation et d'occupation du sol qui s'appliqueront lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.). Rendez-vous dans les prochains numéros de Vendôme le mag pour suivre le projet.

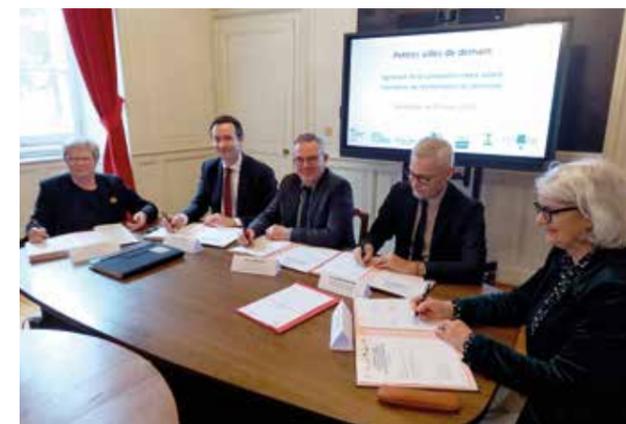
Si vous avez des questions ou des demandes, un registre est toujours à votre disposition à la mairie afin que vous puissiez vous exprimer. Vous pouvez également écrire à cette adresse : urbanisme-planification@catv41.fr



LA SIGNATURE DE LA CONVENTION-CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN

Le mercredi 22 mars 2023, la ville de Vendôme et la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ont signé la convention-cadre relative au programme national Petites villes de demain avec leurs partenaires : l'État représenté par le sous-préfet François Jouffroy, Karine Gloanec-Maurin conseillère régionale, représentant François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, Catherine Lhéritier, première vice-présidente, représentant Philippe Gouet, président du département de Loir-et-Cher et Christophe Bouillon président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ce programme, impulsé par l'État en 2020, accompagne les communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, afin qu'elles concrétisent leurs projets de territoire en vue de conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre. Il s'inscrit notamment dans le cadre du plan de Relance pour la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques et démographiques qui appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués. Engagée dans ce dispositif depuis le 2 juin 2021, avec la signature d'une première convention d'adhésion au programme, la ville de Vendôme a depuis pu élaborer un projet de territoire fixant les orientations de développement et se déclinant en un programme

d'actions à court, moyen et long terme. La signature de cette feuille de route opérationnelle partagée avec les partenaires et validée en comité de projet lance ainsi officiellement l'opération de revitalisation du territoire, dont l'objet est de faciliter sur le centre-ville les interventions visant la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain, pour renforcer son attractivité.



LES TRAVAUX DU FAUBOURG CHARTRAIN COMMENCENT!

Moderniser le faubourg et le rendre plus attractif, tels sont les principaux objectifs des travaux qui démarrent en juin sur le faubourg Chartrain. Afin de gagner en efficacité et de limiter les nuisances pour les riverains et les commerçants, il a été décidé de mener ces travaux sur 4 tronçons qui se succéderont du nord au sud. Le faubourg sera ainsi fermé par portions à la circulation automobile. Pour le premier tronçon, entre le mois de juin et le mois d'octobre, le faubourg Chartrain sera fermé entre l'avenue Gérard Yvon et la rue Balzac (qui restera accessible). Les accès au faubourg seront possibles au nord par la rue du Gripperay puis par la rue Saint-Denis / rue du Cheval Rouge. L'accès sera possible comme d'habitude depuis le sud avec une sortie via la rue Balzac. Les stationnements sur le faubourg hors travaux et sur les rues adjacentes seront conservés. Les trois parkings à proximité resteront également disponibles : du nord au sud, le parking Victor Hugo (24 places), le parking Saint-Denis (68 places) et le parking de l'euro (42 places). Le chantier commencera par la reprise ou la réhabilitation de branchements d'eaux usées amiantées. Les travaux seront menés suivant le strict respect de la réglementation des travailleurs et des riverains. Puis, une fois l'intervention sur les réseaux terminée, les entreprises procéderont au renouvellement des sols : des pavés en grès seront posés pour les trottoirs et la bande de service qui accueillera terrasses, espaces plantés et places de stationnements ou espaces

de livraison ; la chaussée sera réalisée en enrobé. Pendant toute la durée du chantier, les commerces et les habitations du secteur en travaux resteront accessibles à pied. Vous pourrez à tout moment vous rendre chez vos commerçants ou accéder à votre domicile. Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, le faubourg se métamorphosera et lorsque le premier tronçon sera terminé, les Vendômois pourront découvrir le nouveau visage du faubourg. Au total, près de 9 000 m² d'espaces publics seront rénovés. Les travaux devraient se dérouler sur 18 mois et se terminer fin 2024.



Pour suivre l'avancement des travaux, rendez-vous sur : vendome.eu.

Le château vient de débiter sa restauration

Le vaste chantier débute par la restauration extérieure de la tour de Poitiers et la réfection de sa voûte sommitale en partie ruinée. Un vaste échafaudage a été installé sur toute la hauteur de cette tour imposante, qui avait les fonctions de tour maîtresse dans la forteresse médiévale et reste emblématique de la silhouette du château. Viendront ensuite des travaux de sécurisation sur les vestiges des tours de l'ancien châtelet d'entrée qui vont faire l'objet d'un confortement de leurs murs disloqués. Des travaux d'entretien et restauration interviendront sur les murs et tours nord, surplombant la ville, et sur les tours sud. Un bel exemple de concertation s'opère actuellement entre les archéologues d'Archeodunum, l'équipe de maîtrise d'œuvre dirigée par l'architecte Maël de Quelen et les entreprises.



Par leurs investigations sur les vestiges rendus accessibles par les échafaudages, les archéologues alimentent les réflexions de l'architecte qui oriente le parti de restauration (sur les types d'enduits, la reprise de parties ruinées sur la tour de Poitiers)

en concertation avec la Conservation régionale des monuments historiques. Les archéologues vont aussi permettre d'en savoir plus sur les étapes de construction de la forteresse ! Ce chantier qui s'étalera sur 2 ans a été inauguré le 9 février en présence de François Jouffroy, sous-préfet, Philippe Gouet, président du conseil départemental, Laurent Brillard, maire de Vendôme, Christine Diacon, directrice régionale des affaires culturelles ainsi que le directeur de l'entreprise Lefebvre qui conduit le chantier. Le projet de restauration du château de Vendôme bénéficie du soutien de l'État, via le plan de Relance. Le plan de financement, sur un montant total de 1 699 374 euros HT, est réparti entre l'État (DRAC Centre-Val de Loire) à 896 820 euros HT, le département de Loir-et-Cher à 121 453 euros HT et la ville de Vendôme pour un montant de 681 101 euros HT. L'ensemble de l'opération s'élève à 2 366 738 euros HT comprenant en accompagnement des travaux, les missions d'architecte et d'assistance au maître d'ouvrage, l'intervention de fouilles archéologiques ainsi que des sondages géotechniques réalisés en amont dans le terrain, qui sont payés intégralement par la ville. À moyen terme, une évolution vers

un projet de valorisation est envisageable, notamment sur la mise en place d'un accès à la tour de Poitiers, pour de futures visites et animations en perspective...



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EXTÉRIEURS AUX GRANDS-PRÉS

Depuis novembre, la ville dispose d'un parcours sportif urbain accessible à tous sur le site des Grands-Prés, à proximité du centre aquatique. Le projet d'un montant de 56 778,78 euros HT est en parti subventionné par l'État à travers la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant de 11 329 euros. Ce plateau sportif de plein-air a été pensé pour répondre aux besoins de la population vendômoise et offrir l'accès libre à une activité physique. Le projet s'est accéléré suite aux confinements successifs pour répondre à la demande d'une population de plus en plus désireuse de pratiquer en extérieur. Ce projet sportif s'est construit avec l'accompagnement des conseillers en aménagement sportif AIRFIT (fournisseur des structures), avec pour objectif de créer un nouveau lieu de vie multi-générationnel et d'adapter les équipements aux différents publics fréquentant le site : adolescents, sportifs assidus, femmes, hommes et seniors y pratiquent une activité physique et sportive à leur rythme, quel que soit leur niveau. Côté équipements, une station de cross-training (module compact composé de plusieurs agrès) permet aux Vendômoises et Vendômois de pratiquer du renforcement musculaire,



des étirements ou encore du cardio, en sollicitant toutes les zones du corps. L'espace accueille également des ateliers de motricité (échelle de rythme, plinths), dédiés au développement et au maintien des qualités motrices et de coordination. Des groupes scolaires accompagnés de professeurs d'EPS, aux associations sportives en préparation physique, ces équipements en raviront plus d'un ! Avantage de taille : les usagers bénéficient d'un accompagnement dans leur pratique, grâce à l'accès gratuit à l'application AIRFIT de coaching sportif, spécialement conçue pour les équipements. En complément de cette installation, un espace a été créé pour l'installation d'un terrain de badminton en extérieur (le AirBadminton). L'inauguration de ce nouvel espace extérieur aura lieu au cours du printemps.

EXPOSITIONS

Du 11 mai au 2 juillet
Pierre Antoniucci
au Manège Rochambeau
« Biblotage et Tonitrance »

Du 8 juin au 9 juillet
à la chapelle Saint-Jacques
« Patrimoines & Jardins »

Du 14 juillet au 23 juillet
Exposition du groupe
des Artistes du Vendômois
à la chapelle Saint-Jacques
Ouvert de 14h à 19h

Du 20 juillet au 27 août
Rétrospective des artistes
contemporains ayant exposé
à Vendôme
au Manège Rochambeau

Du 4 au 15 août
Exposition de l'Association
des artistes de la Vallée du Loir
à la chapelle Saint-Jacques
Ouvert de 13h30 à 19h

Du 1^{er} au 24 septembre
Michel Saint-Lambert
à la chapelle Saint-Jacques
« Œuvres récentes »

Du 5 au 8 octobre
Exposition de l'association
Compostelle 41
à la chapelle Saint-Jacques
Ouvert de 10h à 19h

Du 13 au 15 octobre
Exposition de l'Association de
chasse photographique de la
région Centre-Val de Loire,
« Regards Nature »
à la chapelle Saint-Jacques
Ouvert de 10h à 19h

Festival de guitare

Samedi 13 et dimanche 14 mai

Guitares au gré du Loir met un point d'honneur à tenir son pari très audacieux de transformer Vendôme, au fil des éditions, en « Centre mondial de la guitare ». Tout au long du festival, plusieurs animations gratuites vont se succéder en ville, une master class pour les jeunes guitaristes de la région, une exposition de lutherie, la guitare géante pour le plaisir des yeux et bien sûr de nombreux concerts au Minotaure. Retrouvez toutes les informations sur vendomeguitarfest.com.



Vendôme A LA FOLIE

Samedi 2 septembre

Le premier samedi de septembre est comme à l'habitude le rendez-vous attendu de la rentrée. Cette manifestation, c'est une multitude d'animations dans le centre-ville, sur le faubourg Chartrain, au parc Ronsard et même sur le Loir. À partir de 9h commenceront les festivités avec la braderie, puis les associations sportives, culturelles et de loisirs se retrouveront pour de nombreuses démonstrations : sport, chant, danse... et enfin, le grand lâcher de canards de la Duck race se tiendra en milieu d'après-midi.



Tour vibration 2023

Samedi 9 septembre à 20h30

Le plus grand festival de musique gratuit de la région Centre-Val de Loire passera par Vendôme en 2023 ! L'an dernier, le Tour vibration avait réuni plus de 135 000 spectateurs en 5 dates, aux côtés de 39 artistes. Si, pour l'heure, la programmation 2023 n'est pas encore connue, les premiers noms ne devraient pas tarder à être dévoilés. Restez connectés via la page Facebook de la ville pour découvrir, dans les prochaines semaines la programmation complète.

Pour suivre l'actualité : facebook.com/villedevendomeofficielle

ET PLUS ENCORE...

Vendôme à vélo

Samedi 17 et dimanche 18 juin

L'équipe de l'Union sportive vendômoise - Union d'associations (USV - UA) sera très heureuse de vous retrouver les 17 et 18 juin pour la 2^e édition de Vendôme à vélo. Rassembler des amoureux du vélo autour d'un événement populaire et familial, tel est l'objectif de cette 2^e édition. Quel que soit votre rapport au vélo, vous trouverez votre place durant cet événement car Vendôme à vélo c'est également un programme d'animations sportives et culturelles de folie !

Les balades à vélo :

- Le samedi 17 juin : une randonnée gourmande et musicale, 23 km, départ à 10h et un défilé déjanté, 7 km, départ 17h30
- Le dimanche 18 juin : des parcours de vélos de route et de VTT pour découvrir la vallée du Loir et le Perche. De 20 à 155 km, départ à partir de 7h

Les spectacles et animations :

- Le samedi 17 juin : Place Saint-Martin et rue du Change avec spectacle de rue (clowns et jongleurs). Grands-Près : BMX acrobatique, mini-golf, espace de trial et défilé déjanté
- Le dimanche 18 juin après-midi : Grands-Près, espace de trial, mini-golf et performance artistique par HPO, match exhibition de polo vélo

Pour plus de renseignements, contactez l'organisateur de l'événement au 06 02 31 05 45.

Les inscriptions sont possibles sur vendome-a-velo.fr, et pour découvrir les animations et suivre toutes les actualités, abonnez-vous à la page facebook @vendomeavelo



Festival Quatuor à Vendôme 7^{ème} édition

Du 25 au 30 juillet

De l'amitié entre le Quatuor Voce et Rémi Delangle, magnifique clarinettiste habitant depuis des années à Villiers-sur-Loir, ainsi que d'une belle et fructueuse rencontre avec la société Monceau assurances, dont certains locaux sont situés à Vendôme, est née l'envie de créer un événement annuel mêlant festival et académie. Le festival invite à sillonner le pays Vendômois (Vendôme, Villiers-Sur-Loir, Montoire, Trô, Rochambeau) en faisant résonner ses hauts-lieux, tant en intérieur qu'en plein air. On y marie l'excellence et l'accessibilité, avec des invités de premier plan et une programmation éclectique. Cette année sont invités le grand violoncelliste Gary Hoffmann ainsi que le quatuor Tchalik, l'octuor de cuivres Octotrip, qui viendra bousculer un peu les codes du concert, et l'excellent bandonéoniste Jean-Baptiste Henry qui emmènera le public en Argentine... mais pas seulement !

Retrouvez le programme des concerts et la billetterie sur : www.quatuorvoce.com/vendomefestival

Quatuor à Vendôme : Printemps !

Poétiques de l'instant II

Samedi 3 juin, ouverture des portes à 18h,
début du concert à 18h30
La chapelle Saint-Jacques

Les Voce et Rémi Delangle vous proposent de fêter la sortie du deuxième volet de « Poétiques de l'instant », un projet au long cours qui met en résonance deux pièces incontournables de la littérature pour quatuor à cordes que sont les quatuors de Debussy et Ravel avec d'autres timbres, des transcriptions inédites et des créations. Avec la participation exceptionnelle d'Emmanuel Ceysson et Juliette Hurel.

Tarifs : 15€ tarif plein / 10€ tarif réduit / gratuit - 18 ans

Tous les événements sur vendome.eu

OFFICE DE TOURISME
DE VENDÔME

47 - 49 rue Poterie
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

vendome-tourisme.fr

Vendôme passionnément

L'écologie n'est pas une question de politique, elle est notre action quotidienne, et il n'est pas un projet qui ne soit, depuis notre gouvernance, abordé sous cet angle. Ainsi pour que notre ville continue de bénéficier des quatre fleurs du label ville fleurie, nous avons une gestion raisonnée de notre patrimoine végétal. Nous veillons à notre consommation d'eau et utilisons nos citernes d'eau de pluie ou le retraitement des eaux de nos serres pour arroser les plantes. Le broyat de nos végétaux et de nos tontes, quant à eux, sont réutilisés comme paillage. Il s'agit de menus exemples des choix que nous poursuivons, à travers un projet d'envergure qu'est le centre polyvalent d'activités. Il reflètera l'ambition que nous portons en matière d'environnement et d'écologie, laquelle se traduira par la construction d'un bâtiment passif. Outre d'offrir aux agents de la ville un environnement de travail adapté à nos contraintes modernes il sera conçu aussi pour réduire nos consommations d'énergie. Ou encore chaque opération de voirie s'accompagne de plantation d'arbres avec les contraintes, notamment financières, que cela entraînent. Nous nous étions engagés à 1 000 arbres sur notre mandat, nous les dépasserons. C'est aussi travailler à la création de cours oasis dans nos écoles. Le réchauffement climatique est là et il nous faut créer des

espaces rafraîchis pour que nos enfants puissent jouer à l'ombre dès qu'il fait chaud. Tel est notre prochain chantier. Bien entendu nous poursuivons la mise en application de la loi Egalim pour offrir toujours plus de bio ou de produits labellisés, issus de filières courtes, dans les assiettes des élèves. Demain c'est la disparition des contenants alimentaires en plastique pour la cuisson ou la réchauffe. Un enjeu environnemental qui doit aussi prendre en compte les difficultés qui s'imposeront à nos agents. Répétons-le : faire de l'écologie est une philosophie de vie, d'engagements, de regards portés sur la société, sur la ville et de son devenir à court, moyen et long terme. C'est ainsi qu'a été pensé le Parc Ronsard. Oui, il aura fallu abattre et remplacer quelques arbres malades. Oui, nous avons fait le choix de cheminements confortables mais surtout accessibles à tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite et avons augmenté les surfaces végétalisées composées de plantes économes en eau. Et il en sera de même pour la rénovation du faubourg Chartrain dont le chantier démarrera d'ici quelques semaines. Nous vous souhaitons à tous un très beau printemps et un superbe été.

Laurent BRILLARD et les élus de la majorité

Partageons demain

Jumelage et coopérations internationales

Un jumelage favorise des liens d'amitié et de solidarité entre les peuples, celui de Vendôme avec Gevelsberg en est une réalité depuis 50 ans. La solidarité internationaliste est au cœur du combat progressiste. La transformation du monde est une donnée déterminante pour ouvrir en France la perspective d'une véritable alternative. Les relations internationales connaissent des mutations lourdes, à la fois de menaces et d'espoir. Comment pouvons-nous apprécier ce contexte et les acteurs en présence ? Où en est le rapport de force pour les forces progressistes ? Quelle politique devrait être celle de la France aujourd'hui ? Autant de questions qui nous sont posées, à un moment où les forces démocratiques dans le monde souffrent partout, de leur éclatement et de leur affaiblissement. Leur rassemblement devient indispensable pour inventer les nouveaux contours d'un internationalisme qui puisse transformer la mondialisation et les relations internationales elles-mêmes. Toutes ces questions invitent au débat sur le monde dans lequel nous souhaitons vivre : besoin de justices économique et sociale, respect des droits humains et sociaux, égalité, répartition des richesses, mise en commun des ressources naturelles, multilatéralisme avec l'ONU (refondée sur ses missions initiales et émancipées des intérêts des puissances étatiques). La pandémie et les crises sanitaires, écologiques et économiques mettent en évidence un besoin de changement et de basculement vers de nouvelles logiques de société, de civilisation humaine et de relations internationales.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Place à Vendôme

La municipalité soutient les familles dans l'accès aux activités périscolaires mais ces aides sont un outil de solidarité peu efficace si elles ne tiennent pas compte des revenus. La majorité a accepté notre proposition de prendre en compte le quotient familial dans le calcul. Nous serons attentifs à la bonne mise en œuvre de cette mesure d'équité.

Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD

Vendômois naturellement

Vendôme connaît les plus grandes manifestations depuis 1968. Au-delà de la retraite, ce sont les questions de démocratie, des partages et des solidarités qui sont posées. Dans notre conseil municipal, la démocratie est aussi malmenée : pas de réponse à nos questions, installation d'une ambiance d'affrontement plutôt que l'écoute et le respect des collectifs.

Florent GROSPART et Annie GUELLIER

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01
• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Tél. 02 54 89 41 81
• ENFANCE JEUNESSE
Tél. 02 54 89 41 71
• VIE SCOLAIRE
Tél. 02 54 89 41 77
• SPORTS
Tél. 02 54 89 41 66
• PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ
Move : move-vendomois.fr
Inscription : tél. 02 54 89 43 40
Info réseau : tél. 02 54 89 41 36
• POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

MAIRIE ANNEXE

Avenue Jean Moulin
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 46 00 - Fax 02 54 77 93 15

CENTRE CULTUREL

24 avenue Georges Clemenceau
Période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30
Mercredi : 14 h à 18 h
Vacances scolaires :
Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)
Tél. 02 54 89 16 50

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

37 avenue Georges Clemenceau
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h (fermé le mardi matin)
Tél. 02 54 86 47 00 - Fax 02 54 86 47 17

CENTRE SOCIAL

3 rue du Colonel Fabien (près de la mairie annexe)
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Tél. 02 54 89 46 20

LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme
Lundi au vendredi : 13 h 30 à 18 h
Samedi : 10 h à 12 h (sauf vacances scolaires)
Réservation de salles : tél. 02 54 89 44 00
Billetterie : tél. 02 54 89 44 00
Fax 02 54 89 44 04

MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy Martel
Accueil de loisirs Les Galopins
Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30
Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)
Tél. 02 54 72 23 14

MÉDIATHÈQUES

Parc Ronsard
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou rendez-vous sur www.bcpv.eu
Bibliothèque des Rottes
Rue du Colonel Fabien
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur www.bcpv.eu

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

37 avenue Georges Clemenceau
Tél. 02 54 86 47 77
Retrouvez toutes les structures accueillies au sein du PAD sur www.vendome.eu/pointdaccessaudroit

POINT D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (P@NDA)

Mairie annexe
Lundi au jeudi : 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 14 h 30 à 16 h 30
Tél. 02 54 89 46 06

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5 rue du Colonel-Fabien
Tél. 02 54 89 49 00
Les Lutins (accueil permanent)
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 20
Les Frimousses (accueil permanent)
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 02 54 89 49 21
T'Rotinette (accueil occasionnel)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 49 30
Relais parents assistantes maternelles (RPAM)
Tél. 02 54 89 49 40

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences
Hôtel de ville et de communauté
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Mairie annexe des Rottes
Lundi : 8 h 30 à 12 h
Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Lundi : 10 h à 17 h 30 en continu
Mardi au vendredi : 14 h à 17 h 30
Tél. 02 54 89 13 00
transfo@catv41.fr

afnor
CERTIFICATION

Pour toute réclamation :
Département Qualité AFNOR Certification
11 rue Francis Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard
Président de la communauté d'agglomération Territoires vendômois
Maire de Vendôme
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h à la mairie annexe

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat
1^{er} maire-adjoint - Grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier
2^e maire-adjointe - Politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

Phillippe Chambrier
3^e maire-adjoint - Environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

Béatrice Arruga
4^e maire-adjointe - Politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE), Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Simon Houdebert
5^e maire-adjoint - Stratégie financière, élections

Agnès MacGillivray
6^e maire-adjointe - Alimentation, assurances et commande publique

Tural Keskiner
7^e maire-adjoint - Affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

Minthy Mabiála-Boussi
8^e maire-adjointe - Vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly
9^e maire-adjoint - Politique sportive

Alia Hammoudi
Conseillère municipale déléguée - Accessibilité, inclusion

Thierry Fourmont
Conseiller municipal délégué - Patrimoine, archives, fonds ancien

Floriane Cassaud
Conseillère municipale déléguée - Prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali
Conseillère municipale déléguée - Action sociale de proximité

Marwane Chabbi
Conseiller municipal missionné - E-administration et développement du numérique (placé auprès du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :
Permanences le 1^{er} et 3^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Place à Vendôme :
Permanences le 2^e et 4^e mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Vendômois naturellement :
vendomoisnaturellement@gmail.com

TOUS LES PROJETS

> EN 1 CLIC!



SUIVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE SUR
www.vendome.eu



RENDEZ-VOUS

SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET

